

DESCRIPTION DES FINITIONS PAR VILLA

Sous-sol :

Salle de jeux :

- Chape avec chauffage au sol
- Parquet, budget fourniture CHF 120.- prix public TTC/m2
- Peinture des murs en mate 2 couches
- Peinture des plafonds en mate 2 couches

Local technique, cave :

- Sol et mur brut de béton

Escalier et disponible :

- Carrelage, budget fourniture CHF 120.- prix public TTC/m2
- Peinture des murs en mate 2 couches
- Peinture des plafonds en mate 2 couches

Rez-de-chaussée :

Hall d'entrée, salle à manger, séjour et cuisine :

- Chape avec chauffage au sol
- Parquet, budget fourniture CHF 120.-prix public TTC/m2
- Peinture des murs en mate 2 couches
- Peinture des plafonds en mate 2 couches

WC :

- Chape avec chauffage au sol
- Carrelage, budget fourniture CHF 120.- prix public TTC/m2
- Faïence toute hauteur, (budget fourniture CHF 120.- prix public TTC/m2)
- Peinture du plafond en émail

Escalier :

- Parquet, budget fourniture CHF 120.- prix public TTC/m2
- Peinture des murs en mate 2 couches
- Peinture des plafonds en mate 2 couches

Terrasse et porche :

- Dallettes ciment 50x50 sur lit de sable

Étage :

Chambres et circulations :

- Chape avec chauffage au sol
- Parquet, budget fourniture CHF 120.- prix public TTC/m2
- Peinture des murs en mate 2 couches
- Peinture des plafonds en mate 2 couches

Salles de bains :

- Chape avec chauffage au sol
- Carrelage, budget fourniture CHF 120.- prix public TTC/m2
- Faïence toute hauteur, budget fourniture CHF 120.- prix public TTC/m2
- Peinture des plafonds en émail

Balcon :

- Carrelage collé CHF 80.- prix public TTC/m2

Appareils sanitaires yc accessoires

- CHF 18'000,- prix public TTC par villa

Agencements de cuisine

Montant alloué, prix publics, pour la fourniture et le montage y compris électroménagers :

- CHF 35'000,- prix public TTC par villa

Description construction

- 1 Travaux préparatoires**
- 10 Relevés, études préliminaires**
- 101 Relevés, analyses**
- 101.2 Expert amiante**
Non compris.
- 101.5 Huissier de justice**
Constat d'huissier des abords de la parcelle, si nécessaire.
- 11 Déblaiement, préparation du terrain**
- 111 Défrichage**
Défrichage de la végétation et abattage d'arbres sur la parcelle.
- 112 Démolitions**
Dératisation.
Travaux de désamiantage inclus selon rapport remis en annexe.
Démolition des bâtiments existants sur la parcelle y compris évacuation et taxes de décharges.
- 13 Installation de chantier commun**
- 131 Clôtures**
Clôtures de chantier hauteur 2m type Muba sur le pourtour de la parcelle et portail pour la durée des travaux. Conformes aux exigences de la police des constructions.
- 132 Accès, places**
Pistes de chantier et places de stockage en tout-venant. Yc contrôle et toutes démarches avec l'administration, nettoyage et entretien pendant les travaux.
- 133 Bureaux de la direction de travaux**
Container de chantier pour la direction des travaux pour la durée du chantier.
- 134 Cantonnements, réfectoires, cuisines.**
WC provisoire pour la durée du chantier y compris nettoyage hebdomadaire et mesures Covid.
- 135 Installations provisoires,**
Raccordements provisoires du chantier en eau et électricité, raccordement provisoire des eaux usées sur le collecteur EU existant.
- 136 Frais d'énergies et d'eau**
Consommation en eau et électricité pour la durée du chantier.
- 15 Raccordement**
Adaptation des conduites existantes
Déconnexion et suppression des raccordements en énergie existants.
Suppression des collecteurs d'eaux usées et eaux claires existants.
Compris le coût des travaux d'adaptation des éventuelles conduites traversant la parcelle.
- 2 Bâtiment**
- 20 Excavation**
- 201 Fouilles en pleine masse**
- 201.1 Installations de chantier**
Installations de chantier nécessaire pour la réalisation des travaux de terrassement.

201.2 Terrassements

Décapage de terre végétale, mise en dépôt sur la parcelle ou/et évacuation des terres excédentaires y compris taxes de décharge.

Fouille en pleine masse à la machine dans tous terrains exploitables, mise en dépôt sur la parcelle ou/et évacuation des terres excédentaires y compris taxes de décharge.

Clôture de chantier et portail pour la durée des travaux.

Chabourys sur le pourtour des fouilles.

Protection des talus par feuilles plastiques.

Pompage des eaux de fond de fouille si nécessaire.

Réglage du fond de fouille.

Sous-radier drainant ép.10 cm en béton caverneux et géotextile.

Remblayage sur le pourtour du bâtiment avec réutilisation des matériaux excavés et/ou apport de tout-venant et mise en forme du terrain à -30 cm du niveau fini.

Ne sont pas compris l'évacuation et le traitement des terres polluées.

Ne sont pas compris les risques géotechniques et hydrogéologiques

21 Gros œuvre 1

211 Travaux de l'entreprise de maçonnerie

211.0 Installations de chantier

Installations de chantier nécessaires à l'exécution des travaux de gros-œuvre.

211.1 Échafaudages

Échafaudages conformes aux exigences du canton et la SUVA.

211.4 Canalisations intérieures

Réseaux de drainage en périphérie du sous-sol et bouches de rinçages.

Tuyaux PVC pour canalisations des eaux usées du sous-sol sous radier y compris fouilles et enrobage béton. Curage des canalisations en fin de chantier.

211.5 Béton et béton armé

L'étude statique sera contrôlée par un ingénieur civil, cela pourrait entraîner des modifications de structure impactant les surfaces habitables.

Structure du sous-sol en béton armé composé d'un radier, de murs et dalle sur sous-sol, coffrage traditionnel type 2.

Structure hors-sol composée de murs en béton armé ou briques de terre cuite et de dalles en béton armé, coffrage traditionnel type 2. Réservations pour passages des techniques.

Volume de la structure, type du béton et sections d'armatures selon calculs de l'ingénieur civil conformément aux exigences statiques et parasismiques de la norme SIA 262.

Escaliers en béton armé coulés sur place, coffrage type 2.

Tubes Fuko pour reprises entre radier et murs du sous-sol.

Talochage frais sur frais.

211.6 Maçonnerie

Étanchéité de classe 3 et isolation des murs enterrés et mise en place d'une natte drainante.

Isolation sous radier.

Isolation des murs intérieurs du garage contre la maison et en sous face de type Unitex.

Rhabillage coupe-feu des passages CVSE au travers des murs, cloisons et dalles après passage des réseaux tuyaux et gaines des CVSE, selon prescription en vigueur.

22 Gros œuvre 2

221 Fenêtres, portes extérieures

221.2 Fenêtres en bois-métal

Fenêtres, portes-fenêtres standards et coulissantes levage (largeur maximum de l'ouvrant (1.6m) en Bois / Métal avec double joint d'étanchéité.

Fenêtres et portes-fenêtres en Bois / Metal avec double joint d'étanchéité.
 Imposte pleine hauteur 30cm formant caisson de store.
 Fenêtre avec ouvrant à la française.
 Vitrages feuilletés pour les portes-fenêtres selon la directive SIGAB 002.
 Poignées en aluminium.
 Grilles de ventilation pour amener d'air.

221.5 Portes extérieures en Alu

Portes d'entrée du rez-de-chaussée en Alu, cadre en applique avec joint de battue, panneau à double battue ou à double joint, isolation phonique, joint néoprène sur le pourtour dans double battue, fiches en acier nickelé, serrure tribloc, garnitures de poignées en acier inoxydable.

222 Ferblanterie

Ferblanterie type Uginox pour les éléments suivants :

- descentes d'eaux pluviales diamètre 100mm avec dauphins en acier plastifié.
- garnitures de ventilations primaires diamètre 100mm.
- garnitures de ventilations diamètre 150mm.
- boîtes d'attente.
- dégorgeoirs.
- crochets et sacs de sécurité.
- recouvrements d'acrotères.
- bandes de serrage sur relevés d'étanchéité non recouverts.

224 Couverture

224.1 Étanchéités souples, toitures plates

Dalle toiture : pare-vapeur, isolation épaisseur selon bilan thermique, étanchéité en lés de bitume en 2 couches collées à chaud, natte de protection type Beka, graviers et végétalisation.
 Seuils des portes et portes-fenêtres au rez : étanchéité par une résine PU bicouche avec armature polyester. Relevés et retombés d'étanchéité nécessaires.
 Plaques de collage pour passage des différents conduits.
 Joint entre radier et murs du sous-sol : bande d'étanchéité en lé de bitume collée à chaud.

226 Crépissage des façades

226.1 Crépissage de façades isolées

Isolation thermique selon bilan thermique et standard THPE, en panneaux de polystyrène expansé EPS, collage au mortier adhésif sur support en béton ou maçonnerie et isolation renforcée pour le soubassement.
 Crépi de fond armé de treillis, crépi synthétique de finition y compris couche d'apprêt teinte claire dans la masse, couleurs au choix de l'architecte avec possible sondage de la maîtrise d'ouvrage. Adjuvant algicide/fongicide, granulométrie 1.5 mm ribé, treillis d'armature renforcé au niveau du rez-de-chaussée et des zones accessibles et crépi hydrofuge pour le soubassement.
 Renforcements pour fixation d'éléments (stores, garde-corps, descentes EP et autres selon nécessité).
 Façon de caisson de store en isolation renforcée. Tablettes en aluminium.

228 Fermetures extérieures, protection contre le soleil

228.2 Stores à lamelles

Store à lamelle type Lamisol 90 ou similaire. Lames et coulisses en aluminium thermolaqué couleur à choix selon palette standard du fournisseur.
 Entraînement moteur électrique avec commande par interrupteur.

23 Installations électriques

231 Appareils à courant fort

Tirage d'un tube vide entre le domaine public et le local technique, raccordement par les services d'électricité.
 Tableaux électriques équipés de disjoncteurs différentiels selon normes en vigueur.
 Mise à terre du radier, des fondations et pontage des parties métalliques (CVS, barrières métalliques, etc...).

Essais, mises en service et contrôle OIBT.
Panneaux photovoltaïques en toiture y compris tableau et onduleur.
Non compris les contrats de maintenance des installations techniques.

232 Installations à courant fort

SOUS-SOL

Disponible :

- 1 point lumineux
- 1 interrupteur combiné avec prise

Salle de jeux :

- 1 point lumineux au plafond
- 1 interrupteur combiné avec prise simple
- 2 prises triples
- 1 thermostat

Cave :

- 1 point lumineux au plafond
- 1 interrupteur combiné avec prise simple

Local technique :

- 1 point lumineux au plafond
- 1 tableau de distribution
- 1 boîtier TV
- 1 alimentation PAC
- 1 alimentation pour machine à laver
- 1 alimentation pour sèche-linge

Escalier (par volée) :

- 1 point lumineux en applique
- 2 interrupteurs va-et-vient

REZ-DE-CHAUSSÉE

Entrée (à l'extérieur) :

- 1 point lumineux
- 1 bouton poussoir de sonnette

Hall d'entrée :

- 1 point lumineux au plafond
- 2 interrupteurs
- 1 sonnette
- 1 interphone
- 1 thermostat

WC :

- 1 point lumineux au plafond
- 1 interrupteur

Cuisine :

- 1 point lumineux au plafond
- 2 interrupteurs
- 2 prises triples sur le plan de travail
- 1 prise four
- 1 prise frigo
- 1 prise plaque de cuisson

- 1 prise lave-vaisselle
- 1 prise hotte

Séjour et salle à manger :

- 2 points lumineux au plafond
- 1 interrupteur double combiné avec une prise simple
- 2 prises triples
- 1 prise TV
- 1 prise TT

Escalier (par volée) :

- 1 point lumineux en applique
- 2 interrupteurs va-et-vient

Terrasse :

- 2 point lumineux en applique
- 1 prise simple étanche
- 1 interrupteur à l'intérieur

1ER ÉTAGE**Salles de bains / douches :**

- 1 point lumineux en applique
- 1 point lumineux au plafond
- 1 interrupteur combiné avec prise simple

Chambres :

- 1 point lumineux au plafond
- 1 interrupteur avec prise simple
- 2 prises triples dont 1 commandée

Dégagements :

- 1 points lumineux au plafond
- 2 interrupteurs
- 1 thermostat

Toiture :

- Alimentations pour extracteurs d'air et PAC en toiture
- Raccordements pour panneaux photovoltaïque

Stores :

- Alimentations pour motorisation de stores.

Extérieurs :

- 3 alimentations pour bornes d'éclairage

- 233 Lustrerie**
Douilles et ampoules pour points lumineux.

- 235 Appareils à courant faible**
Tirage d'un tube entre l'introduction téléphone en limite de propriété et le local technique.
Tableau d'introduction téléphonique ou fibre optique si disponible au sous-sol.

- 236 Installations à courant faible**
1 prise téléphone par séjour.

238 Installations provisoires

Installation de tableaux provisoires pendant la durée des travaux.

24 Chauffage, ventilation, conditionnement d'air**242 Installation de chauffage****242.0 Appareils**

Production de chauffage par pompe à chaleur air/eau en toiture, modèle et puissance selon bilan thermique et standard THPE.

Installation de chaufferie comprenant un bouilleur, un vase d'expansion, 2 réseaux de chauffage (chauffage au sol et eau chaude sanitaire), un tableau de commande et une sonde extérieure pour la régulation.

Raccordement de l'ensemble par tube en fer noir soudé y compris toutes vannes, organes de réglage, clapets, soupapes, robinets et autres accessoires nécessaires.

Non compris les contrats de maintenance des installations techniques.

242.1 Conduites

Chauffage au sol avec distribution par tubes multicouches, fonctionnement à basse température, posés en chapes et raccordés sur collecteurs de distribution posés au sol (pas de portillon prévu, à placer sous une armoire). Isolation des conduites. 1 Thermostat niveau.

244 Installations de ventilation et de conditionnement d'air

Ventilation simple flux avec ventilateur d'extraction d'air en toiture, gaines, amortisseurs de bruit et soupapes d'aspiration dans les locaux sanitaires et la cuisine.

Isolation des gaines si nécessaire. La hotte de la cuisine est à circuit fermé à charbon actif (prévue dans CFC 258).

Ventilation mécanique du local technique.

Non compris les éventuels surcoûts liés à l'absence ou à l'inexactitude du concept énergétique et du bilan thermique.

25 Installations sanitaires**251 Appareils sanitaires courants**

Montant alloué, prix publics, pour la fourniture des appareils sanitaires, des robinetteries et des accessoires : - CHF 18'000,- prix public TTC par villa.

Machine à laver et sèche-linge non compris.

Pose des appareils sanitaires, robinetteries (non encastrées) et accessoires suivants :

WC :

1 cuvette de WC suspendue

1 lave-main et une robinetterie

1 barre porte-serviette, 1 support pour papier toilette.

Salle de douches :

1 cuvette de WC suspendue

1 lavabo simple et une robinetterie

1 paroi de douche

1 barre porte-serviette, 1 support pour papier toilette.

Salle de bains :

1 cuvette de WC suspendue

1 lavabo double et 2 robinetteries

1 baignoire et une robinetterie

1 barre porte-serviette, 1 support pour papier toilette.

252 Appareils sanitaires spéciaux

1 pompe de relevage pour les eaux usées non chargées pour l'ensemble du projet.
1 pompe de relevage pour les eaux claires pour l'ensemble du projet.
Non compris les contrats de maintenance des installations techniques.

254 Tuyauterie sanitaire

Introduction d'eau par le réseau communal.

Nourrice sanitaire dans le local technique comprenant :

- départ eau froide haute pression pour arrosages.
- départ eau froide basse pression pour production d'eau chaude sanitaire.
- départ eau froide basse pression pour alimentation générale.

Alimentation en eau froide par conduites en inox et matières synthétiques pour :

- appareils sanitaires des salles d'eau
- évier de la cuisine et lave-vaisselle
- machine à laver
- appareils de la chaufferie
- 1 robinet d'arrosage extérieur pour chaque villa au rez-de-chaussée des deux jardins. Robinet supplémentaire en option.

Alimentation en eau chaude par conduites en inox et matières synthétiques pour :

- appareils sanitaires des salles d'eau
- bac de la buanderie
- évier de la cuisine

Évacuation en tuyaux de polyéthylène Gébérit Pe-Silent ou équivalent pour :

- appareils sanitaires des salles d'eau
- évier de la cuisine et lave-vaisselle
- machine à laver
- appareils de la chaufferie

Conduites d'évacuation des eaux usées sous dalle au sous-sol pour évacuation des eaux usées.

Robinets provisoires pour le chantier.

255 Isolations d'installations sanitaires

Conduites eau froide et eau chaude isolées par des coquilles avec manteau de finition gris.

256 Unités d'installations sanitaires incorporées

Châssis avec réservoir pour WC suspendu.

258 Agencements de cuisine

Montant alloué prix publics pour la fourniture et la pose des meubles, plans de travail, évier, robinetterie et électroménagers : - CHF 35'000,- prix public TTC par villa

27 Aménagements intérieurs 1

271 Plâtrerie

271.0 Crépis et enduits intérieurs

Enduit monocouche au plâtre G3 épaisseur environ 10mm sur murs et plafonds en béton ou en brique y compris paillasses et limons des escaliers prêts à recevoir tous types de revêtements de finition.

Baguettes d'angles sur tous les angles saillants, marquage d'un joint entre différents supports, du plancher au plafond.

271.1 Cloisons, revêtement plâtre

Cloisons en plaques de plâtre avec deux couches de plâtre cartonné épaisseur 12.5mm sur chaque face, profils métalliques ép. 50mm, isolation en laine de roche ép. 50mm y compris enduisage prêt à recevoir tous types de revêtements de finition.

Pour les locaux sanitaires, les plaques de plâtre sont prévues avec traitement hydrofuge.

Bande souple pour le raccordement des cloisons et des doublages aux plafonds, contre dalles en béton armé y compris finition au plâtre.

272 Ouvrages métalliques

272.1 Éléments métalliques pré confectionnés

Boîtes aux lettres individuelles en aluminium, traitement de surface thermolaqué ou naturel, teinte à choix de l'architecte, pose sur pieds ou intégrée au mur.

272.2 Ouvrages métalliques courants

Garde-corps en métal thermolaqué en barreaudage pour les escaliers avec mains courantes.

Garde-corps en métal thermolaqué en barreaudage vertical au droit des terrasses du rez sur patio.

Garde-corps en verre pour les balcons.

Mise en place de lame métallique latérale pour les balcons.

Porte de garage sectionnelle, dimensions suivant plans Architecte, traitement de surface thermolaqué. Motorisation. RAL selon gamme standard. 2 télécommandes par porte.

Portail d'entrée à 2 vantaux battants métallique plein, sans portillon piéton, couleur RAL selon choix entreprise général y compris moteur électromécanique 24V platine avec gestion d'ouverture piétonne, dispositif anti-écrasement, 1 jeu de photocellules, 1 récepteur et 2 télécommandes par villa.

273 Menuiserie

273.0 Portes intérieures en bois

Portes de communications avec panneau mi-lourd, âme en aggloméré de bois tubulaire, finition en mélaminé blanc, cadre, faux-cadre et embrasure avec joint de battue. Garnitures de poignées en aluminium. HT : 205cm

273.1 Armoires murales, rayonnages.

Fourniture et pose d'éléments exécutés en mélaminé blanc, équipement 2/3 rayons, 1/3 penderie, portes battantes, avec caisson et trappe d'accès à un éventuel collecteur de chauffage, dans le hall d'entrée de la villa.

275 Cylindres de sûreté, combinaison de fermeture

Cylindres de sûreté mis en passe pour les éléments suivants :

- la porte d'entrée de la villa

- la boîte aux lettres

5 clés par villas.

28 Aménagements intérieurs 2

281 Revêtements de sols

281.0 Chapes

Exécution de chapes CP 350, armées fibres synthétiques y compris isolation phonique et thermique, type Swisspor ROLL EPS/30 ou similaire ép. 40mm, couche de séparation, bandes de rive autocollantes, surface propre pour recevoir les revêtements divers.

281.6 Carrelages

Pose de carrelage dimension 30x60 cm

Plus-value pour pose de carreaux rectifiés non comprise.

Couche d'étanchéité au sol sous la douche.

Coupes, jointoyage au mortier de ciment gris et joints souples.

Fourniture de carrelage prix public CHF. 120.- prix public TTC / m2 pour les pièces suivantes :

- Disponible

- WC

- salles de douches

- salles de bains

- dégagements sous-sol

- marches et contremarches sans plinthes y compris profils de bord de marche pour l'escaliers du sous-sol au rez-de-chaussée.

Plinthes dans le carreau de carrelage jusqu'à 10 cm.

281.7 Revêtements de sols en bois

Pose en pont de navire de parquet collé sur chape y compris toutes coupes.

Fourniture de parquet prix public CHF. 120.- prix public TTC / m2 pour les pièces suivantes :

- salle de jeux
- hall d'entrée
- salle à manger
- séjour
- cuisine
- chambres
- dégagements étage
- marches et contremarches sans plinthe y compris profils de bord de bords de marches pour l'escaliers du rez-de-chaussée au 1er étage.

Plinthes en bois pour les pièces suivantes :

- salle de jeux
- hall d'entrée
- salle à manger
- séjour
- cuisine
- chambres
- dégagements étage

282 Revêtements de parois**282.4 Revêtements de parois en céramique**

Pose de faïence de dimension 30x60 cm.

Plus-value pour pose de carreaux rectifiés non comprise.

Couche d'étanchéité sur toute la hauteur des murs au-dessus des baignoires et douches.

Couche d'accrochage sur les murs en béton.

Jupes pour baignoires et douches.

Coupes, profils d'angle, jointoyage au mortier de ciment gris et joints souples.

Fourniture de faïence prix public CHF. 120.- prix public TTC / m2 pour les pièces suivantes :

- WC
- salles de douches
- salles de bains

285 Traitement des surfaces intérieures

Peinture mat 2 couches sur murs gypsés des pièces sèches.

Peinture mat 1 couche mate + 1 couche émail sur plafonds gypsés des pièces humides.

Toutes les peintures sont prévues avec une teinte blanche RAL 9016.

286 Assèchement du bâtiment

Chauffages provisoires pour assèchement, si nécessaire.

287 Nettoyage du bâtiment

Nettoyage du bâtiment en fin de travaux prêt à être livré aux acquéreurs.

29 Honoraires**291.1 Direction des Travaux**

Direction de travaux de l'entreprise générale selon SIA 112.

291.2 Architecte

Prestations d'architecte pour la phase exécution.

Non compris la dépose d'autorisation complémentaire. Les éventuels surcoûts liés à des prestations dessinées mais non autorisées par les autorités communales et cantonales sont à la charge du Maître de l'Ouvrage. Par exemple les extensions de sous-sol, les murs de soutènements, les abris à voiture, etc...

- 292 Ingénieur civil**
Prestations d'ingénieur civil selon, SIA 102, pour la phase exécution comprenant :
- dimensionnement de la structure.
 - réalisation des plans de coffrages et d'armatures.
 - réalisation des listes de fers.
 - suivi et contrôle des travaux de l'entreprise de maçonnerie.
- 297.0 Géomètre**
Prestations de géomètre pour la phase exécution comprenant :
- implantation d'axes et de niveaux de références pour les travaux.
 - relevé du niveau du fond de fouille.
 - cadastration des nouveaux bâtiments.
- 297.3 Ingénieur thermicien**
Réalisation du bilan thermique.
- 40 Mise en forme du terrain**
- 401 Déplacement de terre**
Réglage complémentaire des terres de remblais, épandage d'un désherbant, reprise et mise en place des terres, mise en place à la main.
Fourniture, acheminement, manutention, et mise en place de terre végétale.
Fourniture, acheminement, manutention, et mise en place de tout-venant.
- 41 Constructions**
- 411 Travaux de l'entreprise de maçonnerie**
- 411.4 Canalisations extérieures du bâtiment**
Fourniture et pose de tuyaux en PVC pour les eaux-pluviales et de sacs coupe-vent y compris fouilles, pièces spéciales, enrobage béton et chambres diamètre 80cm.
Tuyaux PVC pour canalisations des eaux usées hors emprise du bâtiment jusqu'en limite de propriété y compris fouilles, enrobage béton et chambres diamètre 80cm.
- 411.6 Maçonnerie**
Bordures en béton ép. 6cm.
- 42 Jardin**
- 421.1 Jardinage**
Ameublement, réglage, réglage fin, ensemencement, arrosages, première tonte, épandage d'engrais.
Plantation de haies de hêtres entre les jardins et sur le pourtour de la parcelle hors clôtures existantes conservées.
A charge des acquéreurs, l'entretien des plantations y compris l'entretien de 2 ans demandé par l'OCAN pour les plantations correspondant à la valeur compensatoire. Certains arbres étant situés sur les parcelles voisines, ce seront aux voisins de financer l'entretien et aux acquéreurs de gérer les demandes.
- 421.2 Aménagements extérieurs**
Travaux d'aménagements extérieurs prévus sur le plan d'aménagement paysager selon le préavis de l'OCAN et la taxe de replantation.
- 422 Clôtures**
Au droit du portail d'entrée, clôtures métalliques simple torsion hauteur 1m comprenant dé en béton, poteaux et jambes de force. Pas de brises-vues de prévu.
- 426 Revêtements de sol**
- . Dalles ciment 50 x 50 posé sable avec joint sablé à refus.
 - . Desserte : Pavé drainant posé sur lit de sable avec joint ouvert.

45 Conduites de raccordements

452 Canalisations (raccordement au réseau)

Exécution de fouilles pour le raccordement aux collecteurs publics d'eaux claires et d'eaux usées, y compris sous le domaine public, puis remblayage des fouilles et remise en état des superstructures. Toutes démarches auprès du canton et de la police des constructions.

453 Électricité (raccordement au réseau)

Fouilles pour exécution des introductions d'électricité, y compris sous le domaine public, puis remblayage des fouilles et remise en état des superstructures. Toutes démarches auprès des services industriels de Genève.

455 Eau (raccordement au réseau)

Fouilles pour exécution des introductions d'eau, y compris sous le domaine public, puis remblayage des fouilles et remise en état des superstructures. Toutes démarches auprès des services industriels de Genève.

458 Rinçage des canalisations

Curage des canalisations en fin de chantier et contrôle par un passage de caméra.

5 Frais secondaires et comptes d'attente

51 Les prestations indiquées ci-dessous **sont à inclure** dans le prix de l'ouvrage pour l'exécution :

511 Toutes les prestations et fournitures de l'Entreprise Générale et/ou Architectes et ses sous-traitants et fournisseurs nécessaires à l'exécution conforme au descriptif technique et aux plans de l'autorisation de construire.

513 Les honoraires pour Direction de Travaux, les frais, risques et garanties.

514 Les honoraires d'architecte pour les phases d'exécution et la direction architecturale.

515 Les honoraires d'ingénieur civil et d'ingénieur thermique du bâtiment décrits sous CFC 29

516 Les honoraires d'implantation et de cadastration du géomètre.

517 Le désamiantage.

518 Les primes d'assurances suivantes : Assurance responsabilité civile entreprise - Assurance travaux de construction.

519 Les taxes et frais de raccordements provisoires de chantier (eau, électricité, etc) y compris consommation.

519.1 Les taxes de raccordement sauf CFC 523

519.2 La taxe d'écoulement.

52 Les prestations indiquées ci-dessous **ne sont pas à inclure** dans le prix de l'ouvrage pour l'exécution :

521 Les intérêts des crédits de construction et autres frais financiers, droits de mutation, taxes d'habitation.

522 Les plus-values à la suite des modifications nécessaires ou demandées par le Maître d'Ouvrage et aux retards non-imputable à l'Entreprise Générale.

523 Les taxes de permis de construire ou de complémentaire et de raccordement.

524 Les contrats de maintenance des diverses installations techniques.

525 La dérogation abri PC.

526 La taxe de compensation DGNP.

527 Télécommunication, abonnement à la charge du MO.

Fait à **GENEVE**

Le Maître de l'Ouvrage:

L'Entrepreneur Général: